



## NATURA 2000

### Synthèse du groupe de travail sur les habitats marins

### Zone Spéciale de Conservation FR2500086 « Tatihou-Saint-Vaast-la-Hougue »

14 septembre 2023, en visio

#### Personnes présentes :

- Caroline ABREGAL, DREAL Normandie ;
- Florian CESBRON, CNAM-INTECHMER ;
- Gwenola DE ROTON, OFB ;
- Régis GALLON, CNAM-INTECHMER ;
- Gwendoline GOUCHET, SMLN/Conservatoire du littoral ;
- Gwendoline GRÉGOIRE, CNAM-INTECHMER ;
- Yann JONCOURT, AESN ;
- Andréa LEMOINE, GEMEL Normandie ;
- Élodie OLLIVIER, GEMEL Normandie ;
- Isabelle RAUSS, SMLN/Conservatoire du littoral.

Les organisateurs (SMLN/Conservatoire du littoral, l'OFB et la DREAL) remercient les participants pour leur présence et la richesse des échanges.

#### Ordre du jour :

1. Présentation du site
2. Proposition des états de conservation des habitats marins
3. Proposition d'une hiérarchisation des habitats marins
4. Bateaux à Quettehou
5. Questions diverses

#### Déroulement de la séance

##### **1. Présentation du site**

Cf diaporama.

Rappel des limites du site et du calendrier.

Florian Cesbron, Andréa Lemoine et Elodie Ollivier feront une présentation des herbiers de Zostères naines lors du GT patrimoine naturel du 11/10/2023. Gwendoline Grégoire, Yann Joncourt et Gwenola De Roton seront sollicités par la DREAL pour évoquer la sédimentologie du site, les habitats marins et faire le lien avec les aménagements du territoire (étranglement côtier) lors du COPIL du 20/12/23.

##### **2. Proposition des états de conservation des habitats marins**

Cf diaporama.

Sur les sites intertidaux de type estuariers ou baies, il est recommandé de réaliser la cartographie des habitats marins tous les 10 ans pour les DOCOB. La différence de méthode entre celle utilisée par l'OFB sur la base de l'étude des habitats réalisée par le GEMEL Normandie en 2017 (protocole macroalgues intertidal rocheux de la DCE + orthophotos) et celle d'INTECHMER en 2021 dans le cadre de l'inventaire ZNIEFF (interprétation RVB et drone → intelligence artificielle (très précis mais pas bon en subtidal) qui détoure + vérification des quadrats par du terrain avec les étudiants) produit deux cartographies légèrement différentes, mais complémentaires, concernant les habitats rocheux.

Il est à noter un projet EQAMAT à venir portant sur le site, qui se base sur les résultats d'un stage sur la signature hyperspectrale des algues en fonction du dessèchement. Le thésard arrive le 16 octobre 2023.

Le projet PROTEC, en cours, permettra d'actualiser et d'affiner la cartographie des habitats marins produite en 2017 sur le plan sédimentaire. En plus de la granulométrie laser déjà réalisée, la granulométrie par tamis a été réalisée sur quelques stations, permettant de créer une cartographie sédimentaire avec granulométrie d'ici la fin de l'année 2023. La classification utilisée doit être celle de Folk. Intechmer propose de réaliser pour les besoins du Docob un travail de cartographie sédimentaire sur la Baie de Saire d'ici fin 2023 sur la base des données acquises en 2020 (analyse par laser et non tamis).

Le projet ZAPER, qui s'intéresse aux herbiers de Zostères naines anciens, actuels et aux nouveaux, mettra en place des points d'échantillonnage de la faune sur l'anse du Cul de Loup. Trois carottes seront prélevées par site (15 cm de diamètre). Il ne s'agit pas du même protocole que celui de la DCE mais cette donnée additionnelle pourra être mobilisée pour préciser la cartographie des habitats sur le site.

En termes de calendrier, le projet PROTEC, l'échantillonnage faune du projet ZAPER et la thèse EQAMAT devraient être finis d'ici 2026. Il est donc décidé d'utiliser la cartographie des habitats marins de 2017 pour l'état des lieux dans le cadre de la révision du DOCOB. L'actualisation de la cartographie sera réalisée en phase d'animation du DOCOB (= opération du DOCOB) en 2027 sur la base des connaissances acquises via les projets en cours et d'une étude biosédimentaire permettant d'identifier les biocénoses benthiques présentes sur les différents habitats sédimentaires. Les données pourront servir d'état initial en vue d'éventuels interventions et aménagements (avenir de l'anse du Cul de Loup, implantation d'herbiers...).

Le financement de la cartographie sera probablement porté par l'OFB avec l'aide de l'AESN, à partir de 2025.

Un groupe de travail sera organisé en 2024 pour configurer plus précisément cette opération et la lancer administrativement (précisant notamment les données à acquérir et le portage administratif et financier).

#### **Habitat 1110 : Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine**

Sur l'habitat 1110, les frayères à seiche ne sont présentes que de manière artificielle, sur les casiers. La question a donc été posée du maintien de cette fonctionnalité dans le tableau. Il est décidé de **préciser dans le diagnostic écologique qu'il n'y a pas de données relatives à l'habitat 1110 sur le site de Tatihou-Saint-Vaast et que les informations proviennent du DOCOB Baie de Seine Occidentale.** De la même façon, tous les participants sont d'accord pour garder **l'état de conservation de l'habitat 1110 en « Bon ? »** comme proposé dans le DOCOB Baie de Seine Occidentale, puisque cet habitat est très peu présent, à la marge du site de Tatihou-Saint-Vaast.

#### **Habitat 1140 replats boueux ou sableux exondés à marée basse, hors herbiers**

Le GEMEL ou l'OFB fera un retour pour savoir si **les 308 individus / m<sup>2</sup>, dans la colonne « intérêt trophique » de l'habitat 1140, représentent une quantité importante ou non par rapport à d'autres sites.**

Le Mulet porc sera retiré de la colonne « nourriceries/reposoirs/couloirs migratoires » car seules les espèces inscrites aux directives sont précisées. La Lamproie fluviatile sera ajoutée car elle est observée sur la Saire.

La randonnée équestre et la course à pied seront enlevées des perturbations physiques car ces activités sont peu présentes, ne devraient pas augmenter et sont peu impactantes sur l'habitat 1140 hors herbiers. La modification hydro-sédimentaire relative au passage des tracteurs dans cette colonne sera remplacée par le terme « tassement » plus explicite. Dans la colonne « perturbations chimiques et organiques » de l'habitat 1140 sera ajouté « exutoires occasionnels au niveau de Morsalines » (échanges terrain d'INTECHMER avec un pêcheur à pied dans l'anse du Cul de Loup, probable vidange annuelle d'un étang = eaux rouges) et, sous forme d'hypothèse, « Urbanisation et conchyliculture à Saint-Vaast ». La question des nitrates et du maraîchage, ainsi que de la pollution liée aux bateaux se rendant à Tatihou ou en dehors de la ZSC, seront abordées en GT usages du 11/10/2023. PROTEC n'a pas mis en évidence de sources de résurgences sur le site. Le lien avec la présence des ulves sur le secteur n'est pas évident.

Les parcs à huîtres ont un rôle sur le maintien du sédiment dans la zone. Les courants rentrent dans la partie ouest, longent le nord jusqu'en fond de baie, puis sont évacués par la zone qui longe la Hougue. Les parcs ont un rôle de conducteur des courants et dans le dépôt des sédiments. Les sédiments fins sont contraints entre les parcs et la zone de la Hougue. Il y a une alternance sable/vase dans les chenaux non entretenus à l'est (les plus proches de la Hougue car ailleurs c'est plus sableux). Le dépôt des sédiments n'est pas uniquement dû aux parcs mais aussi au changement climatique et à la hausse du niveau marin (50/50). Par ailleurs la falaise en érosion (« grattage de la mer ») alimente en sédiments vaseux.

Des tables situées au nord de l'anse sont recouvertes de vases et ne sont plus utilisées. Elles pourraient être retirées ? Il serait pertinent de questionner la DDTM 50 vis-à-vis de cette action.

**Dans la colonne « évolution » de l'habitat 1140, ajouter l'envasement de l'estuaire de la Saire (sédiments d'origine terrestre, envasement sur 1/6<sup>e</sup> de la Baie de Saire depuis 10 ans). Le site évolue probablement à cause du changement de circulation sédimentaire en lien avec l'augmentation du niveau marin et les modifications de débits du fleuve (crues et étiages). Les bancs de dunes au nord des parcs à huîtres de la Baie de Saire migrent et rejoignent le linéaire côtier nord. Le chenal de la Saire présente de moins en moins de méandres et se linéarise.**

**Il y a un ensablement et de l'érosion sur toute la portion entre le pont de Saire et la pointe de Saire (3-4 km d'érosion et de dépôts).**

**L'état de conservation de l'habitat 1140 est donc à modifier en « mauvais ? ». L'anse du Cul de Loup est plus impactée (1/4 de l'anse est envasée) tout comme l'embouchure de la Saire. Le changement climatique va aggraver l'état de conservation de l'habitat (homogénéisation, coastal squeeze) qui est contraint par l'endiguement.**

### **Habitat 1140 herbiers**

Comme les scientifiques ont souvent été questionnés par le public lors des sessions terrain, le projet ZAPER organisera des tables rondes pour obtenir un retour de la population et présenter l'étude.

**Les éléments « ramassage des déchets », « Spartine anglaise », « mouillages à Quettehou ET MORSALINES », « toute pression physique impacte les herbiers » seront ajoutés dans la colonne « perturbations physiques » pour l'habitat 1140 concernant les herbiers de Zostères naines. Le taux d'artificialisation de 68% doit être modifié en 100% dans la colonne « perturbations physiques ».**

La Spartine anglaise est très associée aux Zostères naines dans l'anse du Cul de Loup. Florian Cesbron fera un suivi de des deux espèces lors du projet ZAPER ainsi que de l'altimétrie. **La zone semble s'engraisser à cause de la Spartine anglaise, ce qui fera régresser l'herbier à terme (sera rajouté dans la colonne « évolution »). En 2023 il ne reste que 5667m<sup>2</sup> d'herbiers (à modifier dans le diagnostic) répartis sur 3 stations (dont 3973 m<sup>2</sup> sur la zone historique de présence Z1).** Isabelle Rauss se pose

cependant la question de considérer la Spartine anglaise comme une pression négative alors que c'est un élément de l'écosystème.

**Dans la colonne « perturbations chimiques et organiques » de l'habitat 1140 avec herbiers sera ajouté sous forme d'hypothèse « Urbanisation et conchyliculture à Saint-Vaast ».**

**L'état de conservation est donc « mauvais ».**

### **Habitat 1170 : Récifs**

C'est au nord-ouest de Tatihou qu'il y a le plus de Sargasses dans les grosses cuvettes : cette partie de l'île n'avait pas été inventoriée par le GEMEL Normandie en 2015, l'habitat A1.324 *Sargassum muticum* des cuvettes médiolittorales (NatHab A1-6.2.2.3) sera donc ajouté. Les laminaires se situent en bas d'estran, loin de l'île : **il faut rester sur l'habitat A3.211 (diapo 23) car les espèces caractéristiques de bryozoaires et d'ascidies (caractéristiques de l'habitat MB1-21E / B1-1.2.2) ne sont pas présentes. L'habitat A1.324 a été identifié au nord de Tatihou par Régis Gallon ; il faut donc l'ajouter à la liste des habitats inventoriés par le GEMEL Normandie en 2015.**

Concernant les espèces non indigènes (ou exotiques), *Colpomenia peregrina* est également présente sur l'anse de Cul de Loup. Il faudra vérifier si le *Codium fragile* est présent, le *Codium tomentosum* ayant été observé. *Caulacanthus ustulatus*, *Griffithsia coralinoides* et *Pylaeoalla littoralis* sont présentes mais pas *Undaria pinnatifida*. Selon Régis Gallon, **il n'y a pas de pression significative des ENI sur cet habitat.**

Sur Tatihou (notamment à l'est), la surface algale a diminué de 60-70% (surface algale entre -3 à -5m a diminué depuis 1992) entre 1992 et 2021 (photos aériennes et machine learning), contrairement au secteur de la Hougue qui est plus stable dans une configuration plus abritée. L'évolution de l'habitat est importante, avec des ceintures discontinues, une diminution de la surface et de la couverture de macro-algues. **La colonne « évolution » sera complétée par « régressions algales sur Tatihou ».**

Les hypothèses de cette régression sont le placage sédimentaire au nord, l'hydrodynamisme et peut-être la température. La moitié de l'habitat 1170 est en mauvais état de conservation.

Il y a un peu de pêche à pied sur le secteur mais pas ce n'est pas une activité majeure sur le site (**mettre la pêche à pied en dernier dans le tableau des pressions**).

Il y a des échouages d'algues au nord de Tatihou sous les tables ostréicoles à l'abandon en face de la vasière (photos si besoin de Régis Gallon). Yann Joncourt explique qu'aucune algue verte ne ressort sur les cartographies des survols du CEVA.

L'augmentation des algues rouges subtidales peut être liée à l'hydrodynamisme (induisant une remise en suspension des sédiments, et donc de la turbidité).

**L'état de conservation de l'habitat 1170 est donc déclassé en « moyen ? », avec deux zones rocheuses, l'une stable du côté de la Hougue et l'autre en évolution du côté de Tatihou.**

### **3. Proposition d'une hiérarchisation des habitats marins**

Il est décidé d'activer les fonctionnalités sur les habitats du site du fait de la présence d'oiseaux marins en repositoires ou alimentation.

Régis Gallon précise que les habitats rocheux du la ZSC ne sont pas des plus fonctionnels.

Gwenola De Roton sollicitera Sophie Poncet pour comparer avec les autres sites côtiers et valider l'importance fonctionnelle.

### **4. Bateaux à Quettehou**

Il n'y a pas de ZMEL dans l'anse du Cul de Loup, uniquement des mouillages individuels qui sont voués à disparaître.

15 mouillages illicites ont été retirés en mars 2023 entre Quettehou et Morsalines par la DDTM.

Le propriétaire du seul navire identifié a été mis en demeure suite au constat de mouillage dans les herbiers de Zostères naines. Il est à noter que les Zostères naine et marine font partie de la liste des espèces protégées de Basse-Normandie : leur dégradation ou leur destruction sont donc interdites.

Ces éléments seront ajoutés à l'état des lieux (déjà fait).

Les actions proposées sont :

- Contrôles réguliers sur cet habitat,
- Sensibilisation,
- Rappeler aux GT que la Zostère naine est une espèce protégée,
- Besoin d'objectiver le problème pour identifier si une réglementation supplémentaire est nécessaire.

Caroline Abregal va évoquer la problématique des mouillages sur Quettehou et Morsalines au niveau du PML.

#### 5. Questions diverses

Le site internet pour retrouver les éléments liés à la révision du DOCOB est le suivant : <https://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands>